

## **CHAMPIONNAT HDF EDUCATIFS HAUTS DE FRANCE** **65cc/ 85cc et 50cc 2026 **Modifié au 12/03/2026****

### **ARTICLE 48 : SONT ADMIS :**

Les licenciés de maximum de 12 ans au 31 décembre de l'année.

- Catégorie. 50cc Centrifuge                      Licence NJ1. De 6/7 ans et NJ2 8/9 **maximum** au 31 décembre de l'année (Guidon de Bronze)
- Catégorie. 65ccMaxi avec Transpondeur                      Licence NJ1 à partir de 7ans, NJ2 à partir de 8 ans et jusqu'à 9 ans ou NJ3 jusqu'à 11 ans au 31 décembre de l'année. (Guidon Bronze et ou Argent)
- Catégorie. 85 CC Maxi avec Transpondeur                      minimum 9 ans au jour de l'épreuve et maximum 12 ans au 31 décembre de l'année (Guidon Argent et ou Or)

Les 5 premiers pilotes du classement provisoire 85cc Educatifs de la ligue et les pilotes 85cc participant au championnat de France Minivert ayant 11ans avant l'épreuve, **sont autorisés** à participer au championnat de ligue HDF 85cc Minimes, hors classement cumulé.

**REPORTS DE POINTS :** Voir [ARTICLE 5 bis](#) dans le règlement général

### **ARTICLE 49 : CIRCUIT**

Un circuit doit être prévu en accord avec le responsable des Kids, le Directeur de course et l'organisateur :

- 85cc Educatifs et 65 CC allégé si besoin
- 50cc Thermiques : circuit simplifié (si nécessaire) tout en gardant des difficultés
- Les motos électriques sont acceptées et classées séparément.

La journée comporte au minimum pour : Kids :

- ✓ 1 essai libre et 1 essai chronométré de 10' le matin
- ✓ 2 manches l'après-midi de 10 minutes + 1T

Educatifs 65 cc :

- 1 séance essais libres et 1 séance chronométrée de 10'+15'
- 2 manches de 12'+1T

Educatifs 85 cc :

- 1 séance essais libres et 1 séance chronométrée de 10'+15'
- 2 manches de 12'+1T

**Entrée en Grille Essais et Chronos :** Aléatoire à la 1ère épreuve et dans l'ordre du classement provisoire pour les autres épreuves

**ARTICLE 50 : CONTROLE ADMINISTRATIF :** Le Club organisateur se chargera de l'accueil administratif des pilotes.

### **ARTICLE 51 :**

Pour participer, il y aura lieu de présenter le matin au contrôle des licence NJ1 (50cc) OU NJ2 ou NJ3 (65 et 85cc) ainsi que le guidon ou le CASM.

**ARTICLE 52 :** Des contrôles techniques seront réalisés la veille et/ou le matin de l'épreuve.

La tenue exigée est celle des pilotes de cross : casque homologué, lunettes, bottes de cuir, gants, pantalon protégé, dorsale, épaules, genouillères, coudières.

**Catégorie 85cc les machines grandes roues sont autorisées.**

### **ARTICLE 53 :**

**La présence des parents est interdite sur la piste et aux abords de la piste non ouverte au public.**

**En cas de non-respect de la présente règle, le Directeur de course est habilité à stopper la manche et exclure le ou les pilotes concernés.**